

Ce dossier de candidature engage le candidat dans la formation. Les informations fournies permettront à l'organisme de formation d'organiser la formation dans les meilleures conditions.

A compléter et à renvoyer à Chloé GOMEZ-SADOURNY

Par mail : chloe.gomezadourny@udsis.fr

Par courrier : Centre Équestre UDSIS, Domaine Las Planas, 66550 Saint Cyprien

STAGIAIRE :

NOM : Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

N° téléphone :

Adresse mail :

Numéro de licence FFE :

Date de naissance :

Lieu :

N° Sécurité sociale :

Modalités de financement :

CPF	oui →	non →
AIF (Pôle Emploi)	oui →	non →
Financement Région	oui →	non →
Financement personnel	oui →	non →
Cofinancement AGEFIPH (si RQTH)	oui →	non →
Autres	oui →	non →

Situation Personnelle :

- Salarié du secteur privé – Profession :
- Salarié du secteur public – Profession :
- Travailleur indépendant – Secteur d'activité :
- Demandeur d'emploi - N° d'inscription :
- Reconnaissance RQTH pour les personnes en situation de Handicap. (Prendre contact avec la référente Handicap du Pôle équestre : Laura JIMENEZ 06 76 62 79).
Autres (préciser) :
- Diplômés du monde sportif (préciser vos diplômes) :

Je m'inscris à la formation CQP EAE : Enseignant Activités Equestres et je joins les pièces nécessaires à la constitution de mon dossier.

Sur la base des informations fournies dans le présent dossier et en fonction des volumes horaires déterminés par la CPNE-EE, le Centre Equestre de l'UDSIS me retournera le devis, le contrat de formation et le cas échéant la convention de stage en entreprise. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations de formation et du règlement intérieur.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Fait à, le

Signature

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	16/12/2023
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

Au stagiaire Enseignant Activités Équestres (À conserver)

Dates de formation au Centre Équestre UDSIS :
Le corps de la formation est découpé en deux temps.

	Dates de début	Dates de fin	Durée en centre	Durée en entreprise
BC1	Début Janvier	Fin Décembre	287h	440h
BC2	Début Janvier	Fin Décembre	308h	190h
BC3	Début Janvier	Fin Décembre	154h	119h
Examen Blanc	Début Juin			
Certification	Début Décembre			
Rattrapage	Fin Décembre			

L'évaluation se réalisera sur une ou plusieurs journées d'examen.

Liste des pièces à joindre au dossier :

- Copie de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur ;
- Règlement intérieur du Centre Équestre de l'UDSIS signé ;
- CGC Conditions Générales de Vente signées ;
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- La photocopie de la licence fédérale de pratiquant en cours de validité ;
- Être titulaire au minimum du Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature délivré par la FFE ;
- Photocopie recto-verso de la Carte d'Identité ;
- Attestation sur l'honneur de non-condamnation (voir annexe) ;
- Attestation CEP 2 / CEP3 mention équitation ou diplôme équivalent.

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	16/12/2023
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	

DÉCLARATION DE NON-CONDAMNATION ET DE FILIATION

En application des dispositions de l'article A. 123-51 du code du commerce

Je soussigné(e),

né(e) le à,

de

et de,

demeurant

Déclare

Conformément à l'article A. 123-51 du code du commerce, n'avoir été l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, administrer, diriger ou contrôler une personne morale, ou d'exercer une activité commerciale.

Lieu, le.....

[Signez ici]

Prénom et nom du déclarant

Article L. 123-5 du code du commerce (alinéa 1)

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	16/12/2023
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	



"Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce et des sociétés est puni d'une amende de 4 500 € et d'un emprisonnement de 6 mois."

REA_Crit2_Dossier.inscription_EAE_V1

Version :	Date d'application :	Date de révision :
V1	01/09/2023	16/12/2023
Émetteur :	Chloé GOMEZ-SADOURNY	